

## Editorial

## Sommaire

### Nature

Le Boischaut Sud révèle peu à peu son bocage, restitution de l'inventaire bocager de Saint-Plantaire .....	2
La Bat'cam est de retour, en direct de Bélâbre .....	3
Observations remarquables du du 20/03/2025 au 15/06/2025 .....	3
Opération chemin faisant, découvrir et protéger la biodiversité proche .....	3

### Dossier

<b>Les sciences participatives :</b> <b>à vos observations .....</b>	4
<b>STOC dans l'Indre,</b> <b>un suivi essentiel des oiseaux communs .....</b>	4
<b>Observer, compter, protéger :</b> <b>le STERF dans l'Indre .....</b>	5

### Environnement

Sentinelles de la nature, rejoignez-nous ! .....	6
---	---

### Vie de l'association

Une assemblée générale, au cœur du bocage berrichon .....	7
Face à l'effondrement de la biodiversité, Indre Nature agit ! .....	8

## La nature a besoin de justice, et nous avons besoin de vous !

Alors que les symptômes d'une catastrophe environnementale majeure s'aggravent, tant en ce qui concerne le dérèglement climatique que l'effondrement de la biodiversité, l'État français, obéissant aux lobbys les plus conservateurs, s'enfonce dans le déni mais applique désormais une politique de régression environnementale inédite.



Blaireau mort (photo : J-P.Barbat)

Dans l'Indre, des populations d'espèces menacées régressent à grande vitesse, des espèces disparaissent, des habitats protégés sont détruits pour faire la place à des projets industriels ou comble de cynisme à des installations d'énergie renouvelable avec l'accord des autorités administratives. Comme nous l'avons souligné lors de notre Assemblée Générale à Montchevrier, jamais, en bientôt 40 ans de notre histoire, nous n'avons eu à faire autant appel à la justice administrative contre des décisions préfectorales. Pour faire cesser le déterrage du blaireau en période d'élevage des jeunes, pour lutter contre les projets de mégaélevages pollueurs et contraires au bien-être animal, pour s'opposer à de fausses bonnes idées de valorisation économique d'espèces exotiques envahissantes susceptibles d'aggraver le mal plutôt que de le résoudre, pour empêcher les installations d'énergie renouvelable que ce soit l'éolien, le photovoltaïque ou l'hydroélectricité sur rivière lorsqu'elles menacent la survie de populations animales ou végétales rares et protégées.

Mais ces procédures judiciaires à répétition coûtent cher alors que par ailleurs l'État réduit aussi les moyens de financement des associations dans tous les domaines, social ou environnemental. La nature a besoin de justice, mais pour cela nous avons besoin de vous et de vos dons. Voilà pourquoi nous faisons appel à vous en vous demandant de contribuer à notre campagne de dons pour financer nos actions en justice actuelles et à venir.

Pour que justice soit rendue à la Nature, participez à notre campagne de financement sur Helloasso (<https://www.helloasso.com/associations/indre-nature>) ou par envoi de chèque.

Jacques Lucbert  
Président d'Indre Nature

## Le Boischaut Sud révèle peu à peu son bocage, restitution de l'inventaire bocager de Saint-Plantaire



Bocage Saint-Pantaléonnien (photo : P.Gateaud)

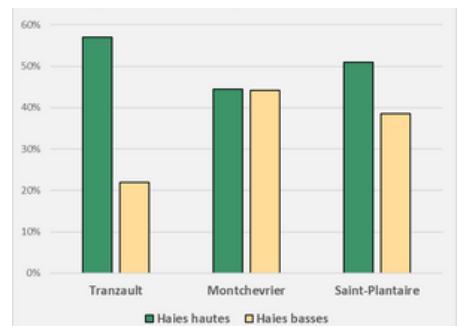
Le 9 avril 2025 a eu lieu la restitution publique du dernier inventaire bocager réalisé par le groupe bocage et de l'Inventaire bocager communal (IBC) de Saint-Plantaire. L'occasion pour les participants de prendre connaissance de la qualité du bocage local et des propositions de mesures de conservation à mettre en place pour le protéger. Une cinquantaine de personnes était présente, dont des habitants, élus locaux, bénévoles de l'association et un représentant de l'OFB. On regrette l'absence des agriculteurs locaux, qui ont une bonne connaissance du territoire et de son évolution, et dont certains étaient pourtant réceptifs à ces projets et nous ont autorisés à accéder à leurs parcelles pendant les sessions de terrain.

Cet inventaire bocager qui s'est déroulé sur 6 journées de terrain réparties d'avril à septembre 2024, a mobilisé plus de 25 participants : membres du groupe bocage mais aussi élus, invités et habitants de la commune. Le linéaire de haies total est de 290,1 km de haies, soit une moyenne de 102 ml/ha\*, ce qui situe ce bocage à un niveau « minimal » selon les références du Réseau Haies France. Cette faible densité peut s'expliquer entre autres par la forte présence du couvert forestier sur la commune (non comptabilisé dans l'inven-

-taire), et par le remembrement agricole réalisé il y a une trentaine d'années qui a mené à la disparition des haies au profit de l'agrandissement des parcelles, notamment sur le tiers nord de la commune. Néanmoins, cette dernière peut se targuer d'avoir de nombreuses reliques de pratiques agricoles anciennes comme de vieux plessages ou des arbres têtards qui sont très présents sur le territoire, ainsi que de beaux chemins remarquables. Par ailleurs, elle a été l'une des municipalités précurseures pour le département dans l'exploitation durable des haies en bois-énergie à destination des infrastructures communales.

### *Un bocage différent d'une commune à l'autre mais un objectif commun, sa préservation*

Cet inventaire bocager à l'échelle d'une commune est le 10<sup>ème</sup> mené par l'association Indre Nature dans le département (principalement dans le Boischaut Sud), les précédents étant ceux de Montchevrier et Tranzault. À titre de comparaison, ces derniers avaient mené à un linéaire de haies total de 429 km pour le premier et une densité de 123 ml/ha, et un linéaire total de 216 km pour le second avec une densité de 120 ml/ha.



Répartition des haies par classe de hauteur et par commune

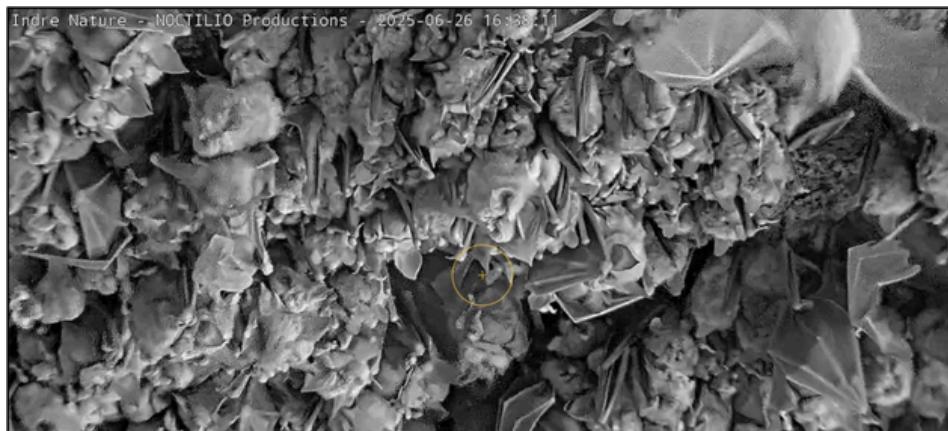
Ces deux communes n'ayant jamais subi de remembrement, il en résulte une densité à l'hectare indicatrice d'une meilleure qualité du bocage local. Celui de Tranzault est certainement le plus remarquable d'entre eux et le mieux conservé avec une forte dominante de haies hautes (graphique ci-dessus), favorisé par l'impulsion d'une forte politique de conservation du paysage et des espaces naturels communaux : de nombreux arbres ont été replantés le long des chemins et sur les carrières, afin de recréer de l'habitat et des connexions entre ceux déjà existants. Les habitants participent activement à ces projets de mise en valeur du patrimoine local, et la municipalité est équipée d'une chaufferie bois bocager communale.

Une « randonnée de la commune » est depuis plusieurs années accompagnée par un ou plusieurs intervenants, dans le but de sensibiliser les quelques centaines de participants à la préservation de la nature.

Lancés en 2016, ces inventaires bocagers avec les enjeux qu'ils mettent en exergue et les préconisations adressées aux communes forment un outil pratique afin de mieux connaître et préserver le bocage, à l'heure où les haies sont un atout primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique et également l'effondrement de la biodiversité. Les résultats diffèrent d'une commune à l'autre en fonction de l'histoire du paysage, de la culture locale et des pratiques agricoles associées. Tous les inventaires permettent de partager un objectif commun : celui de protéger ce bocage si précieux au Berry, aux Berrichons et à toute forme de vie.

\*ml/ha : mètres linéaires par hectare.

# La Bat'cam est de retour, en direct de Bélâbre



Capture en temps réel de la Bat'cam le 26 juin 2025 (capture : L. Olivier)

Depuis début avril, la Bat'cam installée sur l'île de la Marquise, au cœur de Bélâbre dans l'Indre, est à nouveau accessible au grand public. Elle permet d'observer en direct une impressionnante colonie de près de 2000 chauves-souris dans un site protégé d'importance nationale.

Cette caméra offre une fenêtre précieuse sur la vie de 3 espèces de chauves-souris : le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

## Ce que l'on peut observer en direct :

- L'arrivée matinale et le départ nocturne des colonies.
- Les comportements de chasse et de socialisation autour des arbres de l'île.
- Les premières mises bas, généralement fin mai / début juin, puis l'évolution des jeunes jusqu'à leur premier vol en été, et le départ progressif de la colonie en septembre.

Lauriane Olivier et Lorraine Chavialle



Flashez ce QR code avec votre téléphone pour accéder à la bat'cam!

# Opération Chemin faisant, découvrir et protéger la biodiversité proche



Balade dans le bocage de la vallée du Bouzantin, à Saint-Plantaire (photo : G. Dézécot)

C'est grâce au soutien financier de la Région Centre-Val de Loire, dès 2023, qu'Indre Nature a proposé une opération de thématisation « nature » de petits parcours de randonnée pédestre. Un partenariat établit avec six communes de l'Indre, et en associant leurs habitants volontaires, a permis de choisir les circuits

et de rédiger les textes de chaque plaquette descriptive pour initier les promeneurs à la découverte du patrimoine naturel proche. C'est ainsi qu'en 2024 sont parues les plaquettes des communes de Saint-Plantaire, de Rivarennes et également de Tranzault. Fin 2025 suivra l'édition des 3 autres plaquettes pour les

## Observations remarquables

du 20/03/2025 au 15/06/2025

### OISEAUX :

Bernache nonnette : 1 individu à Rosnay le 23/03 (QG).

Busard pâle : 1 individu en migration à Bélâbre le 28/03 (PL).

Gobemouche à collier : 1 mâle à Saint-Georges (Mézières-en-Brenne) le 02/05 (QG, GF).

Hirondelles de rochers : présence régulière, 2 nids occupés découverts le 04/06 (YMB, QG, GD, AD, LD).

Labbe pomarin : 1 adulte à l'étang du Gabriaud (Lingé) le 09/05 (NM, PT, LB)

Sterne caspienne : 1 individu à l'étang Péchevraud (Rosnay) le 03/04 (QG)

### PAPILLONS :

Premières données pour l'Indre : Noctuelle des abbés (*Conistra staudingeri*) : 1 imago à Mérigny le 05/04 (NR)

Gynnidiomorpha rubricana : 1 imago à Saint-Aigny le 19/05 (NR)

Observateurs :  
AD (Annie Dumanowski), GD (Gilles Duflos de Saint Amand), GF (Guillaume de la Faire), LB (Léa Boubet), NM (Nathan Moutardier), NR (Noam Robin), LD (Laurent Duhamois), PL (Philippe Legay), PT (Paul Tateossian), QG (Quentin Giraud), YB (Yves-Michel Butin)

communes de Châtillon-sur-Indre, de Levroux et de Valençay. Ces parcours de moins de 8 kilomètres se veulent accessibles à tous et sont réalisables en une demi-journée. Dans le cadre de cette opération, nous proposons à chaque commune d'expérimenter un entretien écologique de leur sentier « Chemin faisant ». Il s'agit d'adapter les pratiques de coupe et le calendrier d'intervention sur la végétation, sur le chemin et ses abords, en fonction de l'intérêt écologique de chaque portion. Nous désirons montrer aux communes qu'il est possible de concilier « entretien des sentiers » et « biodiversité ».

Les 3 premiers sentiers sont disponibles sur notre site internet (rubrique : nos publications), en mairie ou à la Maison de la Nature et de l'Environnement en version imprimée.

Gilles Dézécot

# Les sciences participatives : à vos observations

## Les sciences participatives, quésaco?

En matière d'observation de la nature, un programme de sciences participatives est une démarche permettant à des citoyens, naturalistes amateurs ou confirmés, de contribuer de façon volontaire à la production de données via un certain protocole.

Pour une association comme la nôtre, les sciences participatives constituent un levier puissant de production de données, permettant d'accroître le niveau de connaissance sur certaines espèces ou certains milieux. Le fait que ces données reposent sur un protocole standardisé, comme ceux du STERF ou du STOC (voir articles suivants), permet d'en assurer le suivi dans le temps. Certains de ces protocoles sont nationaux ou européens, permettant ainsi la production de données à une large échelle.

Par ailleurs, l'implication de naturalistes bénévoles volontaires sur ces différents programmes permet une démultiplication

des observations, et donc une meilleure couverture du territoire.

Ainsi les protocoles STERF, STOC ou SHOC permettent aux naturalistes de produire des données protocolées et comparables dans le temps à proximité de chez eux.

Enfin, les sciences participatives sont également un levier important de partage de connaissances, de sensibilisation, et de renforcement du lien entre adhérents via des rencontres, des formations et la participation à des projets communs. C'est ainsi qu'Indre Nature lance régulièrement des enquêtes participatives, via sa base de données Obs'Indre ou dans le cadre de projets spécifiques.

Par exemple, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale d'Écueillé-Valençay, neuf flyers consacrés à différentes espèces ou groupes d'espèces ont été diffusés auprès des habitants du territoire, afin d'encourager la participation de tous — naturalistes amateurs ou confirmés, petits et grands.



Enfin, Obs'Indre permet à chacun d'accéder aux données existantes, mais également de partager ses données, de s'assurer de leur validité, et de bénéficier lorsque c'est nécessaire d'une aide à la détermination.

Alors n'hésitez plus à passer le pas et à rejoindre l'un de ces programmes ! Seul, en famille ou entre amis, il existe certainement un programme de sciences participatives qui vous permettra de contribuer, près de chez vous, par le partage de vos observations, à cumuler les connaissances indispensables à toute action de préservation des espèces et des milieux !

Hélène Lopez-Nieul

## STOC dans l'Indre, un suivi essentiel des oiseaux communs



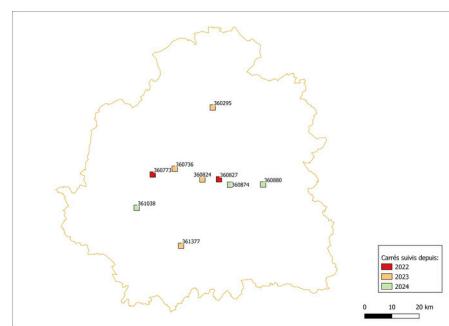
Hirondelle rustique (photo : J-M. Pruvost)

Depuis 2022, Indre Nature coordonne le programme Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) dans l'Indre, dans le cadre d'une convention avec la FNE Centre Val-de-Loire, avec une participation notable du SD36 de l'OFFB. Ce suivi permet de mesurer l'évolution des oiseaux communs et d'alimenter les politiques de conservation.

### Objectifs :

- Suivre les populations nicheuses dans le temps.
- Actualiser les statuts de conservation.
- Appuyer les décisions publiques en matière de biodiversité.

La mobilisation s'amplifie : 3 observateurs en 2022, 11 en 2025, et objectif atteint avec un minimum de 10 carrés suivis ! Bravo et merci tous les stoceurs !



### Qui peut participer ?

Des ornithologues bénévoles, capables d'identifier les oiseaux communs à vue et à l'oreille, sont les bienvenus pour rejoindre le programme.

### Comment ça fonctionne ?

Chaque printemps, l'observateur désirant participer au programme identifie et compte tous les oiseaux entendus sur 10 points d'écoute de cinq minutes dans un Carré de 2x2 kilomètres tiré au sort.

L'opération est à répéter trois fois dans l'année, au moins quatre semaines d'intervalle entre chaque passage, le premier au mois de mars, puis avant et après la date charnière du 8 mai. Les relevés seront réitérés chaque année aux mêmes points et aux mêmes dates par le même observateur.

Henry Borde et Quentin Giraud

# Observer, compter, protéger : le STERF dans l'Indre



Photo source : STERF

À l'échelle nationale, de nombreux protocoles permettent de suivre l'état de la biodiversité, notamment chez les insectes. Ces dispositifs visent à mieux comprendre les dynamiques de population et les impacts des pressions environnementales. Parmi eux, le STERF – Suivi Temporel des Rhopalocères de France – est spécifiquement dédié à l'étude des papillons de jour.

Mis en place en 2005, ce protocole est aujourd'hui copiloté par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), dans le cadre du

Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour. Le STERF repose sur une méthode simple, standardisée et accessible à tous. Des bénévoles formés – appelés « Sterfeurs » – participent à la collecte de données sur l'abondance et la diversité des rhopalocères. L'objectif est de suivre à long terme l'évolution des populations de papillons, afin de produire des indicateurs fiables sur l'état de santé des écosystèmes.

Le suivi s'effectue de manière rigoureuse et régulière : les Sterfeurs parcourent à pied des transects prédefinis à quatre reprises chaque année (en mai, juin, juillet et août). Chaque papillon observé dans un

rayon de 5 mètres autour de l'observateur est identifié et comptabilisé. Les données sont ensuite saisies sur une plateforme dédiée, permettant la centralisation et leur analyse à l'échelle régionale, nationale et européenne. Grâce à sa simplicité, le STERF favorise une large participation citoyenne tout en garantissant la robustesse scientifique des données collectées.

Dans le département de l'Indre, le protocole est actuellement mis en œuvre sur cinq sites : la Réserve Naturelle de Chérine, la Réserve Naturelle du Bois des Roches, l'aéroport de Châteauroux, le Marais de Jean-Varenne, ainsi que les Prairies de Saint-Gildas et de l'Hippodrome à Châteauroux.

Pour renforcer ce dispositif et étendre le réseau de suivi, Indre Nature recherche activement de nouveaux Sterfeurs, prêts à s'investir sur le terrain pour observer, identifier et recenser les papillons de jour. Une belle occasion de contribuer concrètement à la préservation de la biodiversité locale, en approfondissant ses connaissances naturalistes.

Pour plus d'informations sur le protocole :  
<https://papillons.pnaopie.fr/sterf/>

Pour visualiser le réseau de sites suivis à l'échelle du département :  
<https://indrenature.lizmap.com/cartes/>

Thibault Ligout

## MAEC et papillons patrimoniaux

Dans le cadre de la mise en place des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), des fiches sur le Cuivré des marais et le Damier de la Succise ont été diffusées auprès des agriculteurs. Trois formations ont réuni 39 participants : deux sur les zones humides dans le Boischaut Sud, et une sur les plantes "indésirables" comme les Rumex, plantes hôtes du Cuivré. Ces actions ont sensibilisé les agriculteurs à la gestion des milieux.

Les données issues du STERF pourraient constituer un outil précieux pour évaluer l'efficacité des MAEC mises en place sur les territoires agricoles. En effet, ces mesures visent à encourager des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, et les populations de rhopalocères, sensibles aux modifications de leur habitat, servent d'indicateurs fiables de la qualité écologique des milieux.

Clotilde Moreau

**Le Damier de la Succise**  
*Euphydryas aurinia*

**Identification**



- Soies épineuses
- Corps noir avec des rangées de points blancs/argentés
- Fausse pattes brun rougeâtre
- Fond bariolé de bandes jaunes et oranges
- Quadrillage noir bien marqué
- Une rangée de points noirs (visible recto/verso)
- Envergure : 34 à 49 mm

**Biologie / Écologie**

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	June	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Stade œuf (en grappe sous les feuilles de Succise des prés)	Stade chrysalide (cocoon)										
Stade chenille		Stade imago (papillon)									

**Confusions possibles :**

- Mélite du Plantain, Mélite des Centaurées, Mélite du Mélampyre et Mélite orangée

**Habitats et plante hôte**

Dans le département de l'Indre, le Damier de la Succise est uniquement présent dans des milieux humides (prairie, tourbière) abritant sa plante hôte : la Succise des prés (*Succisa pratensis*)



## Sentinelles de la nature, rejoignez-nous !



Photo source : FNE

### Devenir acteur ou actrice de la veille environnementale

Sentinelles de la Nature (SDLN) est un dispositif participatif porté par notre Fédération France Nature Environnement. Né en 2015 en Isère, il couvre la totalité de la France métropolitaine maintenant que la région Centre-Val-de-Loire l'a intégré.

L'objectif principal de SDLN est de faire en sorte que chacun devienne acteur de la veille écologique et de la protection de l'environnement. Le principe est donc simple et accessible à tous : tout citoyen qui constate une dégradation, ou au contraire une initiative favorable à l'environnement, se connecte depuis son smartphone ou son ordinateur au site SDLN (<https://sentinellesdelanature.fr/>) et enregistre le lieu et la nature de son observation. Une photo est indispensable pour compléter l'écrit.

Le signalement est ensuite vérifié par l'association de protection de l'environnement référente dans le département, avant d'être intégré à la carte interactive. Ce qui permet de disposer en continu de signalements territorialisés et thématiques,

d'autre part de valoriser les solutions innovantes.

### Indre Nature référente dans l'Indre

Dans l'Indre, c'est Indre Nature qui a été habilitée à recevoir les signalements, entraînant de facto la naissance d'un nouveau groupe début 2025 animé par Dominique Viard, Nathalie Rigault et Chantal Aucuit.

Lorsqu'un signalement localisé dans le département arrive sur la base de donnée régionale, il est maintenant redirigé vers



CONSULTER

SIGNALER

CAMPAGNES

ACTUALITÉS

FICHES PRATIQUES

LE PROJET



6 505  
Alertes publiées

1 344  
Initiatives publiées

12 811  
actions réalisées

28 830  
citoyens sentinelles

SIGNALER  
Agissez sur votre territoire

les bénévoles référents du groupe SDLN pour être vérifiés.

En cas d'atteinte à l'environnement, la sentinelle reçoit des conseils sur les démarches qu'elle peut engager pour y mettre un terme. Des fiches pratiques lui sont fournies, résumant les enjeux liés à la dégradation constatée, les actions à entreprendre, ainsi que des modèles de courriers prêts à l'emploi. Ainsi la sentinelle devient contributrice active de la protection de l'environnement.

Ce n'est que dans les cas d'une atteinte particulièrement préoccupante et urgente qu'Indre Nature entreprend elle-même des démarches.

### Participez au groupe SDLN

Alors, toutes et tous devenons sentinelle de la nature ! Et si vous souhaitez vous investir un peu plus, rejoignez le groupe SDLN en qualité de référent, de correspondant (vous êtes le relais local des référents s'il faut aller sur place vérifier un signalement) ou de simple membre.

Vous participerez notamment à la mise en place de campagnes sur des thèmes spécifiques permettant de dresser un état des lieux pour une catégorie d'atteintes à l'environnement et de valoriser les solutions locales existantes sur le territoire.

Nathalie Rigault

## Une assemblée générale, au cœur du bocage berrichon



Assemblée générale à Montchevrier (photo : L. Chavialle)

L'assemblée générale de l'association s'est tenue samedi 26 avril 2025 à Montchevrier. Merci au maire Maurice Desriers pour son accueil. Le matin la sortie bocage avec Antoine Amat et Joël Moulin et la sortie oiseaux avec Quentin Giraud ont été bien appréciées.



Sortie oiseaux (photo : J. Beaumont)

L'après-midi une bonne centaine de personnes étaient présentes pour écouter les éléments marquants de l'année 2024 lors de 6 présentations faites en binôme salarié/administrateur ou partenaire :

- la présentation de l'inventaire bocager de Montchevrier par Antoine Amat et Anne-Marie Villeneuve,
- la recherche sur la Grande Mulette avec l'ADN environnemental par Thibault Ligoult et Rémi Villalta (de la Fédération de pêche),

- les zones d'exclusion à l'implantation de projets photovoltaïques par Dominique Viard et Thibault Ligoult,
- la rénovation du bâti sur l'île de la marquise à Bélâbre par Hélène Lopez-Nieul,
- le nouveau site internet par Pascal Gateaud et Sylvain Privat,
- et la continuité écologique de la Creuse par Christian Toussaint.

L'association a atteint le nombre de 882 adhérents en 2024 et poursuit sa progression. Elle fonctionne avec 12 administrateurs et une équipe de 14 salariés. Indre Nature a été soutenue pour 121 actions en 2024 et a participé à de nombreuses commissions où son avis est précieux pour l'environnement.

Le rapport financier a été présenté par Ann Woods trésorière et le rapport moral du président a marqué les esprits par sa tonalité grave rappelant l'agression dont a été victime la MNE en novembre dernier, mais aussi nos forces et nos actions dans un contexte fortement défavorable à l'environnement.

Les élections pour renouveler le conseil d'administration ont permis à Séverine Reulier, éleveuse caprine à Fontgombault,

d'entrer au conseil d'administration. Chantal Aucuit, Nicolas Van Ingen, Sophie Winandy et Ann Woods quant à eux ont été reconduits pour un mandat de trois ans.

Le tarif des cotisations pour 2026 a été fixé par les adhérents présents et reste le même qu'en 2024, et notre nouveau commissaire aux comptes a été désigné.

L'assemblée s'est clôturée autour du verre de l'amitié et de la proclamation des gagnants du concours photo, dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale comme sait le faire notre association !

Sophie Winandy

## Merci à Martine et Sylviane !

L'équipe d'Indre Nature tient à adresser un immense merci à Martine Giban et Sylviane Barbat pour leur engagement sans faille au sein du comité de rédaction du magazine Mosaïque.

Martine a assuré un rôle central et essentiel en coordonnant la collecte des articles, la mise en page et en veillant avec attention à la bonne finalisation du magazine jusqu'à son impression. De son côté, Sylviane a souhaité quitter le comité de rédaction et le suivi des articles mais poursuivra la relecture finale.

Grâce à leur travail complémentaire, Mosaïque reste un support de qualité, fidèle au travail de terrain et aux valeurs de l'association. Merci pour votre implication et votre constance !

L.C



# Face à l'effondrement de la biodiversité, Indre Nature agit !

## La nature a besoin de justice

et nous avons besoin de vous !

Face à l'effondrement de la biodiversité, à la destruction des haies, des zones humides, des habitats naturels, et à la prolifération de projets destructeurs ou illégaux, Indre Nature agit. Sur le terrain, dans les instances de concertation, et lorsque cela est nécessaire, devant les tribunaux.

Nous sommes déjà engagés dans plusieurs batailles juridiques :

- Contre les pratiques de chasses cruelles, comme le déterrage de blaireau.
- Contre l'installation de mégabâtiments d'élevage industriel, incompatibles avec la protection des milieux et du bien-être animal ;
- Contre le projet de parc photovoltaïque à Dun-le-Poëlier, situé en pleine zone Natura 2000, au cœur d'un site classé au patrimoine naturel.

## Indre Nature

Maison de la Nature  
et de l'Environnement  
63 avenue Marcel Lemoine  
36000 Châteauroux  
02 54 22 60 20  
association@indrenature.net  
www.indrenature.net

Ouverture au public :  
Lundi 13h30 à 17h30  
Mardi 9h à 13h - 13h30 à 17h  
Jeudi 9h à 13h - 13h30 à 17h

Directeur de publication : Jacques Lucbert  
Comité de rédaction : Thomas Chatton, Lorraine Chavialle, Régis Cleva, Hélène Lopez-Nieul, Clotilde Moreau, Sophie Winandy.  
ISSN : 1638-332X Dépôt légal : 2025-07  
Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs.  
Gratuit pour les adhérents.

• Contre les projets de microcentrales hydroélectriques sur la Creuse, et notamment à Bénavent (Pouligny-Saint-Pierre), qui compromettent la continuité écologique d'une rivière classée comme un axe migratoire prioritaire. L'hydroélectricité sur un cours d'eau entraîne intrinsèquement de graves atteintes à la biodiversité.

### Indre Nature a déjà obtenu plusieurs décisions importantes en justice :

- Annulation de l'arrêté autorisant le barrage hydroélectrique de Fontgombault, projet incompatible avec la continuité écologique de la Creuse ;
- Annulations successives des arrêtés de chasse au blaireau par déterrage, pour les périodes 2016-2017, 2021-2022 et 2023-2024 — autant de reconnaissances du non-respect des règles environnementales.

### Pourquoi donner ?

Votre don nous aidera à :

- Financer des recours juridiques contre des projets non conformes à la loi environnementale ;
- Défendre les espèces en danger ou maltraitées comme le blaireau ;
- Protéger les milieux naturels du département de l'Indre (bocages, prairies, zones humides, rivières...) ;

**Quand** : Les fonds seront utilisés tout au long de l'année 2025, et au-delà, pour soutenir les procédures juridiques en cours et à venir.

**Pour qui** ? Les bénéficiaires finaux sont la nature, mais aussi tous les citoyens qui souhaitent vivre dans un territoire respectueux de l'environnement.

Ensemble, faisons en sorte que la nature soit mieux protégée et défendue. Chaque euro investi dans ses actions est un acte de justice pour le vivant.



### Pour faire un don :

Scannez ce QR code pour faire un don ou rendez-vous sur notre helloAsso.



Lorraine Chavialle



Clémence Daniel a rejoint l'équipe début avril pour une mission de service civique de 7 mois, avec un profil ornitho. Elle a rapidement été rejoints par Élodie Le Quellec (4 mois) et Gwenaëlle Auger (3 mois), venues renforcer nos actions sur les projets chiroptère, Cistude, et Loutre. Leur arrivée a constitué un soutien précieux durant cette période de forte activité sur le terrain, d'autant plus appréciable dans un contexte marqué par plusieurs absences au sein de l'équipe. Un immense merci à toutes les trois pour leur énergie, leur engagement et leur précieuse réactivité !

Lorraine Chavialle